



AVIS AUX NAVIGATEURS

ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la



GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 4
Partie 2 Corrections aux cartes	5 à 15
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	16
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	17 à 19
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	20 à 30

Direction générale des programmes maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)

1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)

1 mètre = 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

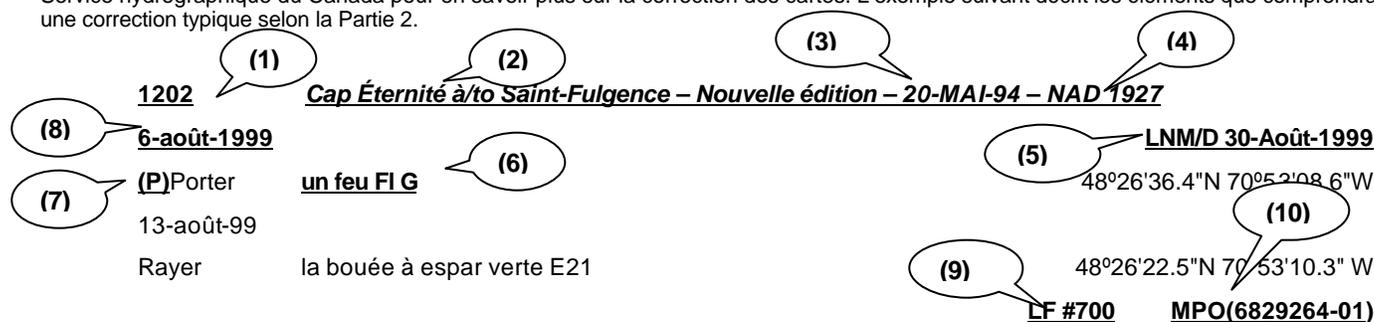
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par **LNMD** ou (**L**)dernier (**N**)Avis aux (**M**)navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St. John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-5369

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
www.mar.dfo-mpo.gc.ca/f/homepg.htm
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name / Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz.
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel.
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10.
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes.
Electroniques et d'Information.

INDEX

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) - 2004.	16
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA ACHETÉES ENTRE AOÛT 2002 ET MARS 2003.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.	2
*807(P) BAIE ET DÉTROIT D'HUDSON - ÎLE BROOMFIELD - RACON À ÊTRE SUPPRIMÉ.	3
*804 CANADA - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATIONS ET TRAFFIC MARITIMES.	3
*809(P) DÉTROIT ET BAIE D'HUDSON - ÎLE CHARLES - RACON À ÊTRE SUPPRIMÉ.	4
*808(P) DÉTROIT ET BAIE D'HUDSON - ÎLE NOTTINGHAM - RACON À ÊTRE SUPPRIMÉ.	3
*805 FLEUVE SAINT-LAURENT - ÎLE VERTE, EXTRÉMITÉ EST - FEU SUPPRIMÉ.	3
*806 LAC DES DEUX MONTAGNES - CHENAL D'ACCÈS AU QUAI DE SAINT-PLACIDE - BOUÉES PRIVÉES.	3
*810(P) LAC NIPISSING - FEUX À ÊTRE SUPPRIMÉS.	4
*801 LAC SUPÉRIEUR - ÎLE CARIBOU - MODIFICATION À L'AVIS 508(P)/2004.	4
*803(P) LAC WINNIPEG - HAVRE GULL - ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉ.	4
*802 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - CRIQUE CRIPPLE - SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ.	3

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1226	5	4592	11		
1235	5	4639	11		
1310	5	4642	11		
1311	5	4823	11,12		
1313	5	4825	12		
1435	6	L/C 4850	12		
1437	6	L/C 4854	12		
1510	6	4855	12,13		
1513	6	4862	13		
1550	6	4863	13		
1553	7	4905	13		
2017	7	4950	13		
2022	7	L/C 4951	13		
2023	7	4955	14		
2028	7,8	5179	14,15		
2042	8	6270	15		
L/C 2077	8	6272	15		
L/C 2100	8				
L/C 2123	8,9				
L/C 2201	9				
2283	9				
2299	9,10				
L/C 2300	10				
2311	10				
L/C 4002	10				
4024	10				
4449	10				
4463	10				
4464	10				
4486	10				
4514	10				

PARTIE 1 – Édition 08/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA ACHETÉES ENTRE AOÛT 2002 ET MARS 2003.

Nous avons découvert récemment que certaines cartes du Service hydrographique du Canada achetées entre août 2002 et mars 2003 souffrent d'un manque de résistance inacceptable.

Le problème est que l'encre peut se détacher de l'enduit de papier. Les cartes résistent mal au pliage et au contact avec l'eau. Il est facile d'identifier ces cartes en raison de la présence d'un enduit poudreux blanc en surface. Malheureusement, cet enduit, qui colle aux mains lors d'une manipulation normale, a été mal appliqué au papier au moment de sa fabrication. La meilleure façon de vérifier vos cartes consiste à gratter une surface blanche avec votre ongle.

Jusqu'au 31 mars 2004, le Service hydrographique du Canada remplacera toute carte achetée entre août 2002 et mars 2003 qui présente les caractéristiques susmentionnées. Veuillez contacter votre dépositaire pour remplacer gratuitement vos cartes.

Le SHC est en train de s'adapter à l'évolution de la technologie tout en assurant aux clients que les ressources sont utilisées efficacement pour que l'information essentielle soit transmise aux clients. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Le SHC est à développer des mesures pour que ce genre de situation ne se reproduise plus. Entre temps, nous nous excusons pour tout inconfort que vous pourriez avoir subi.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.

Le Service hydrographique du Canada (SHC) fournit des cartes marines au public en vue de maintenir un niveau de service qui assure la sécurité de la navigation tout en maintenant les coûts à un niveau raisonnable. Un nombre de cartes papier du SHC sont maintenant imprimées à l'aide de la technologie d'impression sur demande (ISD). Les clients ont peut-être constaté des différences par rapport aux cartes lithographiques. Même si les cartes ISD ne sont pas aussi résistantes que les cartes lithographiques pour le moment, cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes plus efficacement tout en y ajoutant de nouveaux renseignements importants qui améliorent leur contenu. Le coût de production est aussi maintenu à un niveau raisonnable. La sécurité de la navigation n'est pas touchée si les cartes sont utilisées avec soin.

La technologie d'ISD permet au client d'avoir des cartes à jour sans correction manuelle ni annexe graphique. Elle garantit au client qu'une carte ne sera jamais épuisée. Par conséquent, le navigateur pourra toujours acheter une carte à jour. En cas d'urgence nationale, beaucoup de cartes pourraient être fournies en peu de temps. Ces avantages ont amélioré la sécurité maritime, la protection de l'environnement et la protection de la propriété commerciale.

Le SHC recommande à ses clients de manipuler les cartes ISD plus délicatement que les cartes lithographiques tout en évitant de renverser du liquide sur les cartes. Même si les cartes sont recouvertes d'un enduit, l'information essentielle (noir) devrait demeurer. Au moment de l'achat, la carte ISD sera à jour. Les cartes ISD sont également imprimées sur du papier plus blanc que le papier utilisé dans le passé et, par conséquent, les marques de crayon résiduelles peuvent être plus apparentes. Il importe donc de ne pas appuyer trop fort sur votre crayon. Selon les tests effectués par le SHC, les meilleurs résultats sont obtenus avec une gomme à effacer jaune de forme cubique (Indian gum eraser); celle-ci est aussi convenable aux cartes lithographiques.

Malgré les améliorations constantes faites par le SHC envers les processus d'impression et de distribution, vous pouvez vous attendre à ce que la qualité du papier demeure la même pour environ 2 ans. De plus, la technologie devrait s'améliorer et devenir moins dispendieuse dans les prochaines années. Éventuellement, le SHC pourra grâce aux cartes ISD explorer de nouveaux modèles d'entreprise avec le secteur privé. Par exemple, l'impression pourrait se faire chez les dépositaires au lieu de SHC.

Le SHC s'adapte aux nouvelles réalités et tient à assurer à ses clients qu'il utilise efficacement ses ressources pour diffuser l'information essentielle en matière de sécurité maritime. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du SHC à www.cartes.gc.ca

PARTIE 1 – Édition 08/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/charts/index.php?lang=f>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les *Avis aux navigateurs*, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les *Avis aux navigateurs*. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

PARTIE 1 – Édition 08/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***804 CANADA - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATIONS ET TRAFFIC MARITIMES.**

À compter du 1^{er} janvier 2005, les centres des Services de communications et trafic maritimes de Rivière-au-Renard (Québec), Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) et Sydney (Nouvelle-Écosse) qui fournissent un service bilingue NAVTEX sur la fréquence 518 kHz diffuseront le contenu français sur la fréquence 490 kHz. Les codes d'identification 'B1' pour ces centres demeurent inchangés. Une période d'essai de 3 mois débutera le 1^{er} octobre 2004.

***802 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - CRIQUE CRIPPLE - SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Référence : L'Avis 408(P)/2004 est annulé. (Voir l'Avis 511(P)/2004).

***805 FLEUVE SAINT-LAURENT - ÎLE VERTE, EXTRÉMITÉ EST - FEU SUPPRIMÉ.**

Référence : L'Avis 1004(P)/2003 est annulé.

(L2004-106)

***806 LAC DES DEUX MONTAGNES - CHENAL D'ACCÈS AU QUAI DE SAINT-PLACIDE - BOUÉES PRIVÉES.**

Référence : L'Avis 202(P)/2004 est annulé.

***807(P) BAIE ET DÉTROIT D'HUDSON - ÎLE BROOMFIELD - RACON À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 5707

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence le Racon de l'île Broomfield (L.F. 2552) (55°40'24" N 79°14'18" W)

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au Surveillant, Programmes des Aides maritimes, Garde côtière canadienne, 28, rue Waubeek, Parry Sound, Ontario P2A 1B9, Téléphone: (705) 746-2196, Facs: (705) 746-4820, courriel: ChilderhoseR@dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(D2004-094)

***808(P) DÉTROIT ET BAIE D'HUDSON - ÎLE NOTTINGHAM - RACON À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 5449

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence le Racon de l'île Nottingham (L.F. 2554) (63°05'10" N 77°57'00" W)

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au Surveillant, Programmes des Aides maritimes, Garde côtière canadienne, 28, rue Waubeek, Parry Sound, Ontario P2A 1B9, Téléphone: (705) 746-2196, Facs: (705) 746-4820, courriel: ChilderhoseR@dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(D2004-095)

PARTIE 1 – Édition 08/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***809(P) DÉTROIT ET BAIE D'HUDSON - ÎLE CHARLES - RACON À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 5450

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence le Racon de l'île Charles, extrémité Est (L.F. 2557) (62°36'28" N 73°56'12" W)

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au Surveillant, Programmes des Aides maritimes, Garde côtière canadienne, 28, rue Waubeek, Parry Sound, Ontario P2A 1B9, Téléphone: (705) 746-2196, Facs: (705) 746-4820, courriel: ChilderhoseR@dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(D2004-096)

***801 LAC SUPÉRIEUR - ÎLE CARIBOU - MODIFICATION À L'AVIS 508(P)/2004.**

Référence : Avis 508(P)/2004.

Modifier le numéro de la carte pour lire 2310.

***810(P) LAC NIPISSING - FEUX À ÊTRE SUPPRIMÉS.**

Carte de référence: 6035

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

Le feu de la rivière Little Sturgeon (L.F. 1444) (46°21'43" N 79°44'47" W)

Le feu de la crique Laronde (L.F. 1444.2) (46°22'08" N 79°42'36" W)

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au Surveillant, Programmes des Aides maritimes, Garde côtière canadienne, 28, rue Waubeek, Parry Sound, Ontario P2A 1B9, Téléphone: (705) 746-2196, Facs: (705) 746-4820, courriel: ChilderhoseR@dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(D2004-093)

***803(P) LAC WINNIPEG - HAVRE GULL - ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 6248

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence l'alignement du havre Gull (51°11'53" N 96°37'12" W)

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au Surveillant, Programmes des Aides maritimes, Garde côtière canadienne, 28, rue Waubeek, Parry Sound, Ontario P2A 1B9, Téléphone: (705) 746-2196, Facs: (705) 746-4820, courriel: ChilderhoseR@dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(D2004-092)

**PARTIE 2 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

1226 - Baie-Comeau - Nouvelle édition - 19-NOV-1999 - NAD 1983

20-AOÛT-2004

Porter une profondeur de 4 mètres 6 décimètres

LNMD. 11-JUIN-2004

49°11'54.1"N 068°05'19.6"W

MPO(6406568-01)

1235 - Pointe au Boisvert à/to Cap de la Tête au Chien - Nouvelle édition - 31-MARS-2000 - NAD 1983

27-AOÛT-2004

Rayer le feu FI 6s 13m 8M

LNMD. 14-MAI-2004

48°03'58.2"N 069°23'08.9"W

(L2004107) LF(1760) MPO(6406576-01)

Modifier FI R pour lire Q R vis-à-vis la bouée HR2

48°08'18.3"N 069°11'32.5"W

(L2004041) LF(1756.2) MPO(6406580-01)

Modifier FI G pour lire Q G vis-à-vis la bouée HR3

48°08'26.4"N 069°11'40.5"W

(L2004042) LF(1756.14) MPO(6406581-01)

1310 - Section A-B - Nouvelle édition - 24-MARS-2000 - NAD 1983

27-AOÛT-2004

Rayer la balise de jour marquée Bn

LNMD. 18-JUIN-2004

45°45'18.7"N 073°25'34.5"W

(L2004119) MPO(6406592-01)

1311 - Sorel à/to Varennes - Carte nouvelle - 05-NOV-1999 - NAD 1983

27-AOÛT-2004

Rayer la balise de jour marquée BnOr

LNMD. 18-JUIN-2004

45°46'38.3"N 073°24'15.9"W

(L2004112) MPO(6406584-01)

Rayer la balise de jour marquée BnOr

46°02'00.4"N 073°10'49.2"W

(L2004113) MPO(6406586-01)

Rayer la balise de jour marquée BnOr

45°47'43.6"N 073°23'11.5"W

(L2004114) MPO(6406587-01)

Rayer la balise de jour marquée BnOr

45°45'54.3"N 073°25'04.8"W

(L2004115) MPO(6406588-01)

Rayer la balise de jour marquée BnOr

45°53'48.2"N 073°12'28.7"W

(L2004116) MPO(6406589-01)

Rayer la balise de jour marquée BnOr

45°57'22.2"N 073°11'56.2"W

(L2004117) MPO(6406590-01)

Rayer la balise de jour marquée BnOr

45°45'51.4"N 073°22'32.6"W

(L2004118) MPO(6406591-01)

Rayer la balise de jour marquée BnOr

45°45'18.7"N 073°25'34.5"W

(L2004119) MPO(6406592-01)

1313 - Batiscan au/to Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 28-JUIL-2000 - NAD 1983

27-AOÛT-2004

Remplacer la bouée à espar de tribord, rouge, marquée C70 par une bouée à espar de tribord, lumineuse rouge, FI R, marquée C70

LNMD. 26-DEC-2003

46°18'05.4"N 072°34'36.1"W

(L2004124) LF(2108) MPO(6406585-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

1435 - Prescott/Ogdensburg - Carte nouvelle - 15-DEC-1995 - NAD 1983

20-AOÛT-2004		LNMD. 18-JUIN-2004
Rayer	la bouée cylindrique de bâbord verte	44°44'06.7"N 075°28'19.7"W MPO(6602002-01)

1437 - Summerland Group to/à Grindstone Island - Carte nouvelle - 19-MARS-1993 - NAD 1983

13-AOÛT-2004		LNMD. 25-OCT-2002
	SUR CERTAINS EXEMPLAIRES	
Rayer	la légende Iso R	44°19'18.0"N 075°56'37.0"W MPO(6602011-01)

1510 - Lac Saint-Louis à/to Carillon - Compartiment B-C - Feuille 1 - Nouvelle édition - 25-JUIL-2003 - NAD 1983

20-AOÛT-2004		LNMD. 09-JUIL-2004
Rayer	la profondeur de 0 mètre 3 décimètres	45°23'09.2"N 073°59'57.5"W MPO(6406173-01)
Rayer	la profondeur de 1 mètre 2 décimètres	45°22'54.1"N 074°00'27.3"W MPO(6406173-02)
Rayer	la profondeur de 2 mètres 7 décimètres	45°22'30.9"N 074°00'23.7"W MPO(6406173-03)
Rayer	la profondeur de 5 mètres 2 décimètres	45°22'01.3"N 074°00'05.0"W MPO(6406173-04)
Porter	une profondeur asséchante de 0 mètre 1 décimètre	45°23'08.5"N 073°59'57.4"W MPO(6406173-05)
Porter	une profondeur de 0 mètre 3 décimètres	45°22'54.4"N 074°00'28.1"W MPO(6406173-06)
Porter	une profondeur asséchante de 1 mètre 3 décimètres	45°22'52.5"N 074°00'21.3"W MPO(6406173-07)
Porter	une profondeur asséchante de 0 mètre	45°22'44.3"N 074°00'19.8"W MPO(6406173-08)
Porter	une profondeur de 1 mètre 1 décimètre	45°22'30.5"N 074°00'22.0"W MPO(6406173-09)
Porter	une profondeur de 3 mètres 5 décimètres	45°22'00.4"N 074°00'05.8"W MPO(6406173-10)

1513 - Jones Falls to/à River Styx - Feuille 4 - Nouvelle édition - 07-JUIN-1996 - NAD 1927

20-AOÛT-2004		LNMD. 09-JUIL-2004
Porter	un câble sous-marin	joignant 44°30'39.5"N 076°13'40.5"W 44°30'36.6"N 076°13'43.0"W 44°30'28.8"N 076°14'03.3"W et 44°30'38.1"N 076°14'33.7"W MPO(6602009-01)

1550 - Maclarens Landing à/to Chats Falls - Nouvelle édition - 26-DEC-2003 - NAD 1983

20-AOÛT-2004		
Porter	un caisson submergé	45°29'47.9"N 076°14'27.2"W MPO(6602012-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

1553 - Île Fraser à/to Île D'Arcy - Feuille 1 - Nouvelle édition - 16-FEV-2001 - NAD 1983

20-AOÛT-2004

Porter une bouée à espar de tribord, marquée K40/2
Modifier la route recommandée en conséquence.

LNMD. 27-SEPT-2002
45°50'56.2"N 077°09'25.3"W

(B2004019) MPO(6601964-01)

2017 - Kingston Harbour and Approaches/et les approches - Carte nouvelle - 13-JUIL-1990 - NAD 1983

06-AOÛT-2004

Rayer la profondeur de 3m

LNMD. 19-AVR-2002
44°11'48.8"N 076°26'27.1"W
MPO(6601928-01)

Rayer la profondeur de 3.4m

44°11'44.1"N 076°26'26.5"W
MPO(6601928-03)

Porter une profondeur de 2.2m

44°11'48.6"N 076°26'28.4"W
MPO(6601928-02)

Porter une profondeur de 2.2m

44°11'44.3"N 076°26'27.4"W
MPO(6601928-04)

2022 - Rice Lake - Feuille 2 - Nouvelle édition - 09-JAN-2004 - NAD 1983

13-AOÛT-2004

Déplacer le feu flottant FI R

de 44°08'45.0"N 078°13'22.0"W
à 44°08'54.3"N 078°13'25.6"W
MPO(6602003-01)

2022 - Rice Lake to/à Peterborough - Feuille 3 - Nouvelle édition - 09-JAN-2004 - NAD 1983

13-AOÛT-2004

Déplacer le feu flottant FI R

de 44°08'45.0"N 078°13'22.0"W
à 44°08'54.3"N 078°13'25.6"W
MPO(6602003-01)

2023 - Stony Lake - Feuille 3 - Nouvelle édition - 08-AOÛT-2003 - NAD 1983

13-AOÛT-2004

Porter un câble sous-marin

LNMD. 09-JUIL-2004
joignant 44°35'11.2"N 078°03'49.6"W
44°35'12.1"N 078°03'44.6"W
et 44°35'08.7"N 078°03'42.1"W
MPO(6601995-01)

2028 - Lake Simcoe - Feuille 1 - Nouvelle édition - 02-AOÛT-2002 - NAD 1983

13-AOÛT-2004

Rayer le feu FI

LNMD. 23-JUIL-2004
44°20'05.0"N 079°29'08.0"W
(D2004072) LF(1363.000) MPO(6601974-03)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée SS11 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée SS11

44°22'14.0"N 079°29'59.0"W

(D2004069) LF(1368.6) MPO(6601974-01)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée SS9 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée SS9

44°22'31.0"N 079°29'21.0"W

(D2004070) LF(1368.700) MPO(6601974-02)

**PARTIE 2 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte QG, marquée S323 44°32'26.0"N 079°21'06.0"W
par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée S323

(D2004071) LF(1371.000) MPO(6601974-04)

2042 - D à/to E - Feuille 1 - Nouvelle édition - 28-NOV-2003 - NAD 1983

20-AOÛT-2004

LNM/D. 12-MARS-2004

Rayer le signe conventionnel de la tour et la légende Weather Station /
Station météorologique vis-à-vis le feu Iso Y 2s

42°52'01.7"N 079°14'55.0"W

MPO(6601972-03)

2042 - C à/to D - Feuille 1 - Nouvelle édition - 28-NOV-2003 - NAD 1983

20-AOÛT-2004

LNM/D. 12-MARS-2004

Rayer le câble aérien avec une hauteur libre de 5.7 mètres

joignant 42°58'05.8"N 079°13'25.9"W

42°58'09.0"N 079°13'24.5"W

et 42°58'13.4"N 079°13'22.9"W

MPO(6601972-02)

2042 - A à/to B - Feuille 1 - Nouvelle édition - 28-NOV-2003 - NAD 1983

20-AOÛT-2004

LNM/D. 12-MARS-2004

Modifier la légende Iso Y 5s pour lire Iso Y 2s vis-à-vis le feu d'alignement
antérieur

43°13'23.4"N 079°12'59.6"W

LF(544.4) MPO(6601972-01)

2042 - B à/to C - Feuille 1 - Nouvelle édition - 28-NOV-2003 - NAD 1983

20-AOÛT-2004

LNM/D. 12-MARS-2004

Rayer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée
WC37

43°03'39.8"N 079°12'43.1"W

(B2004031) LF(550.77) MPO(6601972-04)

Porter une bouée charpente à espar lumineuse verte, FI G, marquée
WC37

43°03'38.0"N 079°12'42.0"W

(B2004031) LF(550.77) MPO(6601972-05)

L/C2077 - Lake Ontario/Lac Ontario, (Western Portion/Partie ouest) - Nouvelle édition - 25-AOÛT-1995 - NAD 1983

06-AOÛT-2004

ANNULE Construction

43°37'54.0"N 079°28'17.0"W

Cette carte n'est plus touchée par l'Avis 506(T)/98.

MPO(6100657-01)

L/C2100 - Lake Erie/Lac Érié - Nouvelle édition - 25-DEC-1998 - NAD 1983

13-AOÛT-2004

LNM/D. 18-JUIN-2004

Modifier la légende FI 6s 18m 8M pour lire FI 6s 18m 18M vis-à-vis le feu

41°28'54.0"N 082°11'44.0"W

MPO(6601999-02)

L/C2123 - Pelee Passage to/à la Detroit River - Nouvelle édition - 12-MARS-1993 - NAD 1927

06-AOÛT-2004

LNM/D. 20-FEV-2004

ANNULE Bouée à espar E12

41°53'09.0"N 082°38'44.0"W

Cette carte n'est plus touchée par l'Avis 505(P)/98.

MPO(6100655-02)

ANNULE Bouée E10

de 41°52'35.0"N 082°36'06.0"W

à 41°53'09.0"N 082°38'44.0"W

Cette carte n'est plus touchée par l'Avis 505(P)/98.

MPO(6100655-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULE Changements proposés au feu 42°02'23.8"N 083°08'03.3"W
 Cette carte n'est plus touchée par l'Avis 507(P)/96.
 MPO(6014362-01)

13-AOÛT-2004 LNMD. 20-FEV-2004
 Modifier la légende QY 8m 3M pour lire FI Y 2.5s 8m 3M vis-à-vis le feu 41°28'49.8"N 082°11'13.3"W
 MPO(6601999-01)

Modifier la légende FI 6s 18m 8M pour lire FI 6s 18m 18M vis-à-vis le feu 41°28'53.8"N 082°11'44.3"W
 MPO(6601999-02)

L/C2201 - Georgian Bay / Baie Georgienne - Nouvelle édition - 18-NOV-1998 - NAD 1983

06-AOÛT-2004 LNMD. 23-JUIL-2004
 Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R 44°36'47.9"N 080°20'04.0"W
 (D2004031) LF(844) MPO(6601930-01)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G 44°32'14.6"N 080°13'55.0"W
 (D2004032) LF(846.000) MPO(6601930-02)

2283 - Owen Sound to/à Giants Tomb Island - Feuille 1 - Carte nouvelle - 30-JUIL-1999 - NAD 1983

06-AOÛT-2004 LNMD. 16-JUIL-2004
 Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée TN2 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée TN2 44°36'47.9"N 080°20'04.0"W
 (D2004031) LF(844) MPO(6601930-01)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée TN11 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée TN11 44°32'14.6"N 080°13'50.0"W
 (D2004032) LF(846.000) MPO(6601930-02)

2283 - Collingwood - Feuille 2 - Carte nouvelle - 30-JUIL-1999 - NAD 1983

06-AOÛT-2004 LNMD. 16-JUIL-2004
 Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée TN11 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée TN11 44°32'14.6"N 080°13'48.6"W
 (D2004032) LF(846.000) MPO(6601930-02)

Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée TN12 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée TN12 44°31'11.0"N 080°13'35.0"W
 (D2004033) LF(849.000) MPO(6601930-03)

2299 - Clapperton Island to/à Meldrum Bay - Nouvelle édition - 25-MAI-2001 - NAD 1983

20-AOÛT-2004 LNMD. 23-JUIL-2004
 Modifier la légende Adjoining Chart/Carte adjacente 2286 pour lire Adjoining Chart/Carte adjacente 2207 dans le cadre Est de la carte par 46°03'30"N
 MPO(6601996-01)

Modifier la légende Adjoining Chart/Carte adjacente 2286 pour lire Adjoining Chart/Carte adjacente 2207 dans le cadre Est de la carte par 45°56'30"N
 MPO(6601996-02)

**PARTIE 2 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter la légende Chart/Carte 2257 46°03'58.0"N 082°12'45.0"W
MPO(6601996-03)

L/C2300 - Lake Superior/Lac Supérieur - Carte nouvelle - 24-AVR-1998 - NAD 1983

13-AOÛT-2004 LNMD. 18-JUIN-2004
Déplacer la bouée ODAS/SADO lumineuse jaune, FI (4) Y, marquée 45001 de 48°03'49.0"N 087°46'40.0"W
à 48°04'22.0"N 087°46'37.0"W
MPO(6602001-01)

2311 - Thunder Cape to/à Pigeon River - Nouvelle édition - 23-AVR-1999 - NAD 1983

13-AOÛT-2004 LNMD. 16-JAN-2004
Rayer l'îlot 48°05'21.5"N 089°20'52.0"W
MPO(6602023-01)

Porter une profondeur de 8 brasses 48°05'17.8"N 089°20'51.0"W
MPO(6602023-02)

L/C4002 - Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence - Nouvelle édition - 27-DEC-1991 - NAD 1927

13-AOÛT-2004 LNMD. 09-JAN-2004
Rayer le feu FI 7M 48°12'22.0"N 064°46'23.0"W
(L2004063) LF(1385) MPO(6301428-01)

4024 - Baie des Chaleurs/Chaleur Bay aux/to Îles de la Madeleine - Nouvelle édition - 03-MARS-2000 - NAD 1983

13-AOÛT-2004 LNMD. 11-JUIN-2004
Rayer le feu FI 6s 21m 7M 48°12'24.2"N 064°46'27.6"W
(L2004063) LF(1385) MPO(6301428-01)

4449 - Chéticamp Harbour - Nouvelle édition - 03-JUIL-1998 - NAD 1983

27-AOÛT-2004 LNMD. 11-JUIN-2004
Modifier FY pour lire FIR vis-à-vis le feu 46°36'10.5"N 061°03'11.3"W
(G2004137) LF(868) MPO(6301774-01)

4463 - Chéticamp to/à Cape Mabou - Nouvelle édition - 27-JUIN-2003 - NAD 1983

27-AOÛT-2004
Modifier FY pour lire FIR vis-à-vis le feu 46°36'10.5"N 061°03'11.3"W
(G2004137) LF(868) MPO(6301774-01)

4464 - Chéticamp to/à Cape St. Lawrence - Nouvelle édition - 10-JAN-2003 - NAD 1983

27-AOÛT-2004
Modifier FY pour lire FIR vis-à-vis le feu 46°36'10.5"N 061°03'11.3"W
(G2004137) LF(868) MPO(6301774-01)

4486 - Baie des Chaleurs/Chaleur Bay - Nouvelle édition - 19-FEV-1999 - NAD 1983

13-AOÛT-2004 LNMD. 26-MARS-2004
Rayer le feu FI 6s 70ft 7M 48°12'25.5"N 064°46'26.3"W
(L2004063) LF(1385) MPO(6301428-01)

4514 - St. Anthony Harbour - Nouvelle édition - 23-MAI-2003 - NAD 1983

20-AOÛT-2004 LNMD. 14-MAI-2004
Rayer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée KA1.3 51°21'34.2"N 055°34'10.7"W
(N2004120) LF(242.31) MPO(6301728-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée KA1 51°21'34.2"N 055°34'14.4"W
(N2004120) LF(242.31) MPO(6301728-02)

**PARTIE 2 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

4592 - Little Bay Island to/à League Rock - Nouvelle édition - 10-OCT-2003 - NAD 1983

27-AOÛT-2004

Porter une bouée à espar de tribord, lumineuse rouge, FIR, marquée DLB2 49°38'13.3"N 055°46'00.9"W
(N2004141) LF(331.9) MPO(6301814-01)

4639 - Garia Bay and / et Le Moine Bay - Nouvelle édition - 10-MAI-2002 - NAD 1983

20-AOÛT-2004

Déplacer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée QR1 LNMD. 04-JUIN-2004
de 47°35'58.8"N 058°42'35.4"W
à 47°36'01.9"N 058°42'30.7"W
(N2004111) LF(151.3) MPO(6301610-01)

4639 - Rose Blanche - Nouvelle édition - 10-MAI-2002 - NAD 1983

20-AOÛT-2004

Déplacer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée QR1 LNMD. 04-JUIN-2004
de 47°35'58.8"N 058°42'35.4"W
à 47°36'01.9"N 058°42'30.7"W
(N2004111) LF(151.3) MPO(6301610-01)

4642 - LAMALINE HARBOUR - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983

20-AOÛT-2004

Rayer la bouée à espar de tribord, lumineuse rouge, FIR, marquée PG4 LNMD. 25-JUIN-2004
46°51'09.8"N 055°49'53.2"W
(N2004113) LF(78.3) MPO(6301612-01)

Rayer la bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, FIG, marquée PL3/1 46°51'33.0"N 055°48'07.5"W
(N2004114) LF(78.13) MPO(6301618-01)

Rayer la bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, FIG, marquée PL3 46°51'39.8"N 055°47'50.2"W
(N2004115) LF(76.1) MPO(6301619-01)

Rayer la bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, FIG, marquée PG3 46°51'20.8"N 055°49'56.2"W
(N2004117) LF(78.35) MPO(6301623-01)

Déplacer la bouée à espar de tribord, lumineuse rouge, FIR, marquée PG2 de 46°51'06.8"N 055°50'12.2"W
à 46°51'03.7"N 055°50'13.9"W
(N2004116) LF(78.5) MPO(6301622-01)

Porter une bouée à espar de tribord, lumineuse rouge, FIR, marquée PG4 46°51'21.2"N 055°49'55.0"W
(N2004113) LF(78.3) MPO(6301612-02)

Porter une bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, FIG, marquée PL3/1 46°51'42.5"N 055°47'53.1"W
(N2004114) LF(78.13) MPO(6301618-02)

Porter une bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, FIG, marquée PL3 46°51'35.1"N 055°48'13.3"W
(N2004115) LF(76.1) MPO(6301619-02)

Porter une bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, FIG, marquée PG3 46°51'24.3"N 055°50'00.3"W
(N2004117) LF(78.35) MPO(6301623-02)

4823 - Cape Ray to/à Garia Bay - Carte nouvelle - 16-JAN-2004 - NAD 1983

27-AOÛT-2004

Porter un feu 2 Lts FR, un alignement de route de 034½° à partir du large et la légende "034½° 214½°" LNMD. 20-AOÛT-2004
47°35'51.4"N 058°53'32.4"W

**PARTIE 2 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

L'alignement figurant sur le cartouche, Burnt Island, sera modifié dans la prochaine édition des Avis aux navigateurs.

LF(154) MPO(6301853-03)

4823 - Burnt Island - Carte nouvelle - 16-JAN-2004 - NAD 1983

20-AOÛT-2004

Rayer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée QB3 47°35'24.5"N 058°53'16.6"W
(N2004112) LF(156.2) MPO(6301611-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée QB3 47°35'40.9"N 058°53'27.9"W
(N2004112) LF(156.2) MPO(6301611-02)

4825 - Ship Cove - Carte nouvelle - 01-MARS-2002 - NAD 1983

27-AOÛT-2004

LNMD. 02-JUIL-2004

Porter une bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, FIG, marquée QR5/1 47°31'19.4"N 057°22'50.6"W
(N2004118) LF(140.54) MPO(6301626-01)

L/C4850 - Cape St. Francis to/à Baccalieu Island and/et Heart's Content - Carte nouvelle - 11-MAI-1990 - NAD 1983

20-AOÛT-2004

LNMD. 26-DEC-2003

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée TW1 47°57'45.0"N 053°20'06.0"W
(N2004107) LF(469.21) MPO(6301603-01)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée TW2 47°57'23.0"N 053°19'59.0"W
(N2004108) LF(469.22) MPO(6301604-01)

L/C4854 - Catalina Harbour to/à Inner Gooseberry Islands - Carte nouvelle - 25-AVR-1997 - NAD 1983

13-AOÛT-2004

LNMD. 30-JUIL-2004

Porter une bouée charpente de bifurcation de tribord lumineuse rouge, verte et rouge, FI(2+1) R, marquée JSB 48°33'21.0"N 053°36'21.0"W
(N2004099) LF(442.17) MPO(6301592-01)

4855 - Bonavista Bay Southern Portion/Partie sud - Carte nouvelle - 06-JUIN-1997 - NAD 1983

13-AOÛT-2004

LNMD. 28-MAI-2004

Modifier "JC2" pour lire "JC6" vis-à-vis bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R 48°26'12.0"N 054°00'06.0"W
(N2004106) LF(442) MPO(6301602-01)

Porter une bouée charpente de bifurcation de tribord lumineuse rouge, verte et rouge, FI(2+1) R, marquée JSB 48°33'21.0"N 053°36'21.0"W
(N2004099) LF(442.17) MPO(6301592-01)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée JSB4 48°29'06.0"N 053°38'42.0"W
(N2004100) LF(442.15) MPO(6301593-01)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée JSB2 48°31'40.8"N 053°38'18.0"W
(N2004101) LF(442.16) MPO(6301594-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée JCG3 48°23'13.8"N 053°53'36.0"W
(N2004102) LF(441.5) MPO(6301595-01)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée JCG2 48°25'58.2"N 053°50'32.4"W
(N2004103) LF(441.4) MPO(6301596-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée JC2 48°31'04.2"N 053°45'45.0"W
(N2004104) LF(442.1) MPO(6301598-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée JT1 48°35'24.0"N 053°47'54.0"W
(N2004105) LF(442.18) MPO(6301601-01)

4862 - Carmanville to/à Bacalhao Island and/et Fogo - Carte nouvelle - 26-DEC-2003 - NAD 1983

27-AOÛT-2004 LNM/D. 30-JUIL-2004

Porter une bouée à espar de tribord, lumineuse rouge, QR, marquée DPA2 49°38'56.0"N 054°34'00.0"W
(N2004136) LF(375.1) MPO(6301799-01)

Porter une bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, QG, marquée DPA7 49°38'34.0"N 054°34'53.0"W
(N2004140) LF(375.8) MPO(6301813-01)

Porter la légende "Channel Buoyed/Chenal balisé" 49°39'00.0"N 054°34'42.0"W
MPO(6301862-01)

4863 - Bacalhao Island to/à Black Island - Nouvelle édition - 30-NOV-2001 - NAD 1983

27-AOÛT-2004 LNM/D. 30-AVR-2004

Porter une bouée à espar de tribord, lumineuse rouge, QR, marquée DPA2 49°38'56.0"N 054°34'00.0"W
(N2004136) LF(375.1) MPO(6301799-01)

Porter une bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, QG, marquée DPA7 49°38'34.0"N 054°34'53.0"W
(N2004140) LF(375.8) MPO(6301813-01)

Porter la légende "Channel Buoyed/Chenal balisé" 49°39'00.0"N 054°34'42.0"W
MPO(6301862-01)

4905 - Cape Tormentine à/to West Point - Nouvelle édition - 29-DEC-2000 - NAD 1983

27-AOÛT-2004 LNM/D. 09-JUIL-2004

Porter un feu LFIG 46°37'05.6"N 064°22'17.7"W
(G2004136) LF(1028.2) MPO(6301768-01)

4950 - Îles de la Madeleine - Carte nouvelle - 23-AOÛT-2002 - NAD 1983

27-AOÛT-2004 LNM/D. 23-AVR-2004

Rayer la bouée à espar de tribord rouge, marquée YH2 47°23'15.0"N 061°48'42.4"W
(L2004100) MPO(6406567-01)

Déplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée YE2 de 47°23'08.8"N 061°50'10.7"W
à 47°23'09.1"N 061°50'27.5"W
(L2004082) LF(1494) MPO(6406549-01)

L/C4951 - Îles de la Madeleine - Partie sud/South Portion - Carte nouvelle - 04-JAN-1991 - NAD 1983

27-AOÛT-2004 LNM/D. 07-MAI-2004

Rayer la bouée à espar de tribord rouge, marquée YH2 47°23'15.0"N 061°48'42.4"W
(L2004100) MPO(6406567-01)

Déplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée YE2 de 47°23'08.8"N 061°50'10.8"W
à 47°23'09.1"N 061°50'27.5"W
(L2004082) LF(1494) MPO(6406549-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

4955 - Havre-aux-Maisons - Carte nouvelle - 15-FEV-1991 - NAD 1983

27-AOÛT-2004

LNM/D. 29-NOV-2002

Rayer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée YE11	47°23'50.2"N 061°50'21.4"W (L2004080) LF(1494.9) MPO(6406547-01)
Rayer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée YE6	47°23'30.3"N 061°50'16.4"W (L2004096) MPO(6406563-01)
Rayer	la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée YE8	47°23'40.3"N 061°50'17.4"W (L2004097) LF(1494.7) MPO(6406564-01)
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée YE9	47°23'40.3"N 061°50'24.4"W (L2004098) MPO(6406565-01)
Rayer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée YE5	47°23'30.3"N 061°50'22.4"W (L2004099) LF(1494.5) MPO(6406566-01)
Remplacer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée YE12, par une bouée conique de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée YE12	47°24'06.5"N 061°50'22.7"W (L2004081) LF(1494.91) MPO(6406548-01)
Porter	une bouée conique de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée YE4	47°23'26.8"N 061°50'26.1"W (L2004077) LF(1494.2) MPO(6406544-01)
Porter	une bouée conique de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée YE10	47°23'59.7"N 061°50'20.7"W (L2004078) LF(1494.81) MPO(6406545-01)
Porter	une bouée conique de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée YE14	47°24'14.0"N 061°50'24.3"W (L2004079) LF(1494.92) MPO(6406546-01)
Porter	une bouée cylindrique de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée YE11	47°24'06.5"N 061°50'25.3"W (L2004080) LF(1494.9) MPO(6406547-02)
Porter	une bouée conique de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée YE6	47°23'37.9"N 061°50'17.4"W (L2004096) LF(1494.4) MPO(6406563-02)
Porter	une bouée conique de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée YE8	47°23'50.3"N 061°50'16.1"W (L2004097) LF(1494.7) MPO(6406564-02)
Porter	une bouée cylindrique de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée YE9	47°23'50.3"N 061°50'20.4"W (L2004098) LF(1494.6) MPO(6406565-02)

5179 - Alexis Bay - Nouvelle édition - 10-OCT-2003 - NAD 1983

27-AOÛT-2004

Rayer	la bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, FIG, marquée NA1.5	52°32'36.0"N 056°02'48.0"W (N2004143) LF(270.92) MPO(6301825-01)
Rayer	la bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, QG, marquée NA1.3	52°32'12.0"N 055°59'38.0"W (N2004144) LF(270.9) MPO(6301826-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Modifier	"NA3" pour lire "NA 9" vis-à-vis la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG	52°32'07.0"N 056°09'33.3"W <i>(N2004145) LF(272) MPO(6301831-01)</i>
Modifier	"NA2" pour lire "NA8" vis-à-vis la bouée charpente de bâbord lumineuse rouge, FIR	52°32'24.0"N 056°09'20.8"W <i>(N2004146) LF(271) MPO(6301832-01)</i>
Porter	une bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, FIG, marquée NA5	52°32'40.2"N 056°02'19.2"W <i>(N2004143) LF(270.92) MPO(6301825-02)</i>
Porter	une bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, QG, marquée NA3	52°32'12.0"N 055°59'42.0"W <i>(N2004144) LF(270.9) MPO(6301826-02)</i>

5179 - Alexis River - Nouvelle édition - 10-OCT-2003 - NAD 1983

27-AOÛT-2004

Modifier	"NA3" pour lire "NA9" vis-à-vis la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG	52°32'07.0"N 056°09'33.3"W <i>(N2004145) LF(272) MPO(6301831-01)</i>
Modifier	"NA2" pour lire "NA8" vis-à-vis la bouée charpente de bâbord lumineuse rouge, FIR	52°32'24.0"N 056°09'20.8"W <i>(N2004146) LF(271) MPO(6301832-01)</i>
Porter	une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée NA7	52°32'22.2"N 056°09'15.0"W <i>(N2004147) LF(270.93) MPO(6301833-01)</i>
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée NA10	52°32'11.8"N 056°10'46.0"W <i>(N2004151) LF(271.5) MPO(6301837-01)</i>

6270 - Lake Winnipegosis - Nouvelle édition - 09-NOV-1973

20-AOÛT-2004

Rayer	le feu d'alignement antérieur F	LNMD. 28-MAI-2004 52°30'10.0"N 099°58'00.0"W <i>(D2004-014) LF(1640) MPO(6601893-01)</i>
Rayer	le feu d'alignement postérieur F, l'alignement de route et la légende 022° 00'	022°, 427 mètres du feu d'alignement antérieur <i>(D2004-015) LF(1641) MPO(6601893-02)</i>
Porter	un feu F	52°30'10.0"N 099°58'00.0"W <i>(D2004-016) LF(1640.100) MPO(6601893-03)</i>

6272 - Red Deer Point to North Manitou Island - Nouvelle édition - 14-SEPT-1973

20-AOÛT-2004

Rayer	le feu d'alignement antérieur F	LNMD. 28-MAI-2004 52°30'09.0"N 099°58'00.0"W <i>(D2004-014) LF(1640) MPO(6601893-01)</i>
Rayer	le feu d'alignement postérieur F, l'alignement de route et la légende 022° 00'	022°, 427 mètres du feu d'alignement antérieur <i>(D2004-015) LF(1641) MPO(6601893-02)</i>
Porter	un feu F	52°30'09.0"N 099°58'00.0"W <i>(D2004-016) LF(1640.100) MPO(6601893-03)</i>

PARTIE 3 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) - 2004.

Page 3-31

Sous le point d'appel 3B - Modifier les coordonnées pour lire *Une ligne joignant les positions 48 52 20N, 68 00 00W; & 48 42 00N, 67 52 00W*

PARTIE 4 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page 41 — Avant le paragraphe 37

Supprimer : 4635

Remplacer par : 4823

(N2004-06.0)

Page 44 — Haut de la page, côté gauche

Supprimer : 4635

Remplacer par : 4823

(N2004-06.1)

Page 50 — Supprimer le paragraphe 109

Remplacer par : 109 Un havre, situé près du village, est formé par deux brise-lames. Le **quai public**, protégé par le brise-lames Sud, offrait une profondeur de 1,5 m en 2003 le long de sa face Est qui mesure 90 m. On y retrouve des pontons et une **cale de halage**. Des **feux** saisonniers (1510.3, 1510.6), installés sur chaque extrémité des brise-lames, marquent l'entrée du havre. (Voir le diagramme **Île d'Entrée** à la fin du volume.)

(Q2004-040.1)

Page 106 — Avant le paragraphe 349

Supprimer : 4635

Remplacer par : 4823

(N2004-06.2)

Page 187 — Paragraphe 191, ligne 4

Supprimer : « Un feu ... la pointe. »

(Q2004-033.1)

Page NOTES — Diagramme **ÎLE D'ENTRÉE** (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 7/2004)

Ajouter un feu Iso G @ 28°34', 388 mètres du coin SW du cadre.

Ajouter un feu Iso R @ 35°43', 349 mètres du coin SW du cadre.

(Q2004-040.2)

ATL 101 — Terre-Neuve — Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997 —

Page 71 — Avant le paragraphe 1

Page 74 — Avant le paragraphe 37

Page 76 — Avant le paragraphe 68

Page 77 — Avant le paragraphe 75

Page 82 — Avant le paragraphe 125

Page 83 — Avant le paragraphe 148

Page 84 — Avant le paragraphe 159

Page 84 — Avant le paragraphe 166

Supprimer : 4531

Remplacer par : 4862

(N2004-05.1)

Page 72 — Haut de la page, côté gauche

Page 74 — Haut de la page, côté gauche

Page 75 — Haut de la page, côté gauche

Page 76 — Haut de la page, côté gauche

Page 77 — Haut de la page, côté gauche

Page 83 — Haut de la page, côté gauche

Page 84 — Haut de la page, côté gauche

Page 85 — Haut de la page, côté gauche

Supprimer : 4531

Remplacer par : 4862

(N2004-05.2)

Page 73 — Paragraphe 23, ligne 5 – après « Island. »

Insérer : Un haut-fond, couvert d'au moins 6 pieds (1,9 m) d'eau, gît à 0,3 mille à l'WSW de Haypook Rocks.

(N2004-05.3)

PARTIE 4 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 73 — Paragraphe 27, dernière ligne

Ajouter : Un autre haut-fond, couvert d'au moins 3,3 m (11 pi)
d'eau, gît à 0,1 mille à l'Est de l'extrémité Nord de Dram
Island.

(N2004-05.4)

Page 73 — Paragraphe 28, ligne 5

Supprimer : à fleur d'eau

Remplacer par : couverte d'au moins 1 pied (0,2 m) d'eau

(N2004-05.5)

Page 74 — Paragraphe 37, ligne 8 – après « Duck. »

Insérer : Un haut-fond, couvert d'au moins 2 pieds (0,5 m) d'eau,
gît à 0,15 mille au NW de l'extrémité NE de Indian
Garden Island. Deux hauts-fonds, couverts d'au moins
6 pieds (1,7 m) et 1 pied (0,4 m) d'eau, et un banc peu
profond, couvert d'au moins 3 pieds (0,9 m) d'eau, gisent
respectivement à 1 mille au SW, à 0,8 mille au SSW et
0,5 mille au SE de l'extrémité NE de Indian Garden
Island.

(N2004-05.6)

Page 78 — Paragraphe 80, ligne 16

Supprimer : 6 pieds (2 m)

Remplacer par : 3 pieds (0,9 m)

(N2004-05.7)

Page 78 — Paragraphe 80, ligne 16

Supprimer : au SW

Remplacer par : à l'Est

(N2004-05.8)

Page 89 — Paragraphe 210, lignes 5 à 7

Supprimer : « Un **feu** ... brise-lames. »

(N2004-05.9)

ATL 102 — Terre-Neuve — Côtes Est et Sud, première édition, 1995 —

Page 51 — Paragraphe 57

Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 6/2001.

Remplacer par : Le terminal *Bay Bulls Marine Inc.* est pourvu d'une
installation située au fond du havre à Bay Bulls. Le poste
n° 1, d'une longueur de 90 m (295 pi), est situé sur le côté
Est; la profondeur minimale est de 7,8 m (26 pi). Le poste
n° 2, avec le duc d'albe, d'une longueur de 100 m (328
pi), sont situés à l'extrémité extérieure; la profondeur
varie entre 9,9 et 10,5 m (32 et 34 pi). On peut se procurer
de l'eau douce et du carburant par camion. Électricité
disponible.

(N2004-03.8)

ATL 103 — Terre-Neuve — Côte Sud-Ouest, première édition, 1995 —

Page 3 — Paragraphe 16, dernière ligne (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 11/2001)

Ajouter : La **bouée** lumineuse de bâbord PL1 (78.12), signalant
West Mark Rock, est mouillée à 0,44 mille au NNE de
Bluff Head.

(N2004-03.9)

Page 55 — Avant le paragraphe 109

Supprimer : 4635

(N2004-04.0)

Page 56 — Haut de la page, côté gauche

Supprimer : 4635

(N2004-04.1)

Page 56 — Avant le paragraphe 117

Supprimer : 4635

Remplacer par : 4824

(N2004-04.2)

PARTIE 4 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 57 — Paragraphe 126, lignes 12 et 13
 Supprimer : 6 pieds (1,8 m)
 Remplacer par : 10 pieds (2,9 m) (N2004-04.3)

Page 59 — Avant le paragraphe 134
 Supprimer : 4635
 Remplacer par : 4639 (N2004-04.4)

Page 59 — Paragraphe 134, ligne 7 – après « accores. »
 Ajouter : La **bouée** lumineuse de mi-chenal QRB (148.9) est
 mouillée à 0,6 mille au Sud de Rose Blanche Point. (N2004-04.6)

Page 60 — Haut de la page, côté gauche
 Supprimer : 4635
 Remplacer par : 4639 (N2004-04.5)

Page 60 — Avant le paragraphe 141
 Insérer : *Carte 4823* (N2004-04.7)

Page 61 — Haut de la page, côté gauche
 Insérer : *Carte 4823*

Page 62 — Haut de la page, côté gauche
 Supprimer : 4635
 Remplacer par : 4823 (N2004-04.8)

Page 67 — Avant le paragraphe 183
 Supprimer : 4635
 Remplacer par : 4823 (N2004-04.9)

Page 78 — INDEX, après « West Flat Island, 51 »
 Insérer : West Mark Rock, 3 (N2004-05.0)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, deuxième édition, 2002 —

Page 81 — Après le paragraphe 223

Insérer:		223.1 Il n'est pas recommandé aux navires de mouiller plus au large au NE de l'île du Bic en raison de la présence d'un câble sous-marin dans ce secteur. On rapporte que l'ancre peut chasser en raison de la nature du fond combinée aux conditions changeantes de vent, de courant et de la glace.
----------	---	---

(Q2004-061.1)

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec, deuxième édition, 1999 —

Page 6 — Paragraphe 38, lignes 9 et 10 – après « antérieur »
 Supprimer : « ainsi ... **brume**. » (Q2004-053.1)

Page 38 — Supprimer le paragraphe 23. (Q2004-051.1)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, deuxième édition, 2001 —

Page 16 — **Tableau 1.4 Quais du port de Trois-Rivières**, poste 21, dans la colonne « **Profondeur** »
 Supprimer : * 6,9 (Q2004-057.1)

Page 16 — **Tableau 1.4 Quais du port de Trois-Rivières**, poste 21, dans la colonne « **Remarques** »
 Supprimer : La partie Est du quai est fermée à la navigation
 Remplacer par : Le quai est fermé à la navigation (Q2004-057.2)

PARTIE 5 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
76.1	Allan Rock - Bouée lumineuse PL3	46 51 35.1 55 48 13.3	F G	4s	Espar verte, marquée "PL3".	Saisonnier. Carte:4642 Éd. 08/04 (N04-115)
78.13	Lamaline - Bouée lumineuse intérieure PL3/1	46 51 42.5 55 47 53.1	F G	4s	Espar verte, marquée "PL3/1".	Saisonnier. Carte:4642 Éd. 08/04 (N04-114)
78.3	Lamaline - Bouée lumineuse PG4	46 51 21.2 55 49 55	F R	4s	Espar rouge, marquée "PG4".	Saisonnier. Carte:4642 Éd. 08/04 (N04-113)
78.35	Little Green Island - Bouée lumineuse PG3	46 51 24.3 55 50 00.3	F G	4s	Espar verte, marquée "PG3".	Saisonnier. Carte:4642 Éd. 08/04 (N04-117)
78.5	Little Green Island - Bouée à cloche lumineuse PG2	NW. de l'île. 46 51 03.7 55 50 13.9	F R	4s	Espar rouge, marquée "PG2".	Saisonnier. Carte:4642 Éd. 08/04 (N04-116)
140.54	Rameo - Bouée lumineuse intérieure QR5/1	47 31 19.4 57 22 50.6	F G	4s	Espar verte, marquée "QR5/1".	À longueur d'année. Carte:4825 Éd. 08/04 (N04-118)
151.3	Duck Island Sunker - Bouée lumineuse QR1	47 36 01.9 58 42 30.7	F G	4s	Espar verte, marquée "QR1".	À longueur d'année Carte:4639 Éd. 08/04 (N04-111)
156.2	Burnt Island - Bouée lumineuse QB3	47 35 40.9 58 53 27.9	F G	4s	Espar verte, marquée "QB3".	À longueur d'année. Carte:4823 Éd. 08/04 (N04-112)
242.31	North Harbour Rock - Bouée lumineuse KA1	51 21 34.2 55 34 14.4	F G	4s	Espar verte, marquée "KA1".	À longueur d'année. Carte:4514 Éd. 08/04 (N04-120)
270.9	Northen Ship - Bouée lumineuse NA3	52 32 12 55 59 42	F G	4s	Espar verte, marquée "NA3".	Saisonnier. Carte:5179 Éd. 08/04 (N04-144)
270.92	Brandies Shoal - Bouée lumineuse NA5	52 32 40.2 56 02 19.2	F G	4s	Espar verte, marquée "NA5".	Saisonnier. Carte:5179 Éd. 08/04 (N04-143)
270.93	Groves Island Tickle -- Bouée lumineuse NA7	52 32 22.2 56 09 15	F G	4s	Espar verte, marquée "NA7".	Saisonnier. Carte:5179 Éd. 08/04 (N04-147)
271	Groves Island Tickle - Bouée lumineuse Nord NA8	Côté Ouest du chenal. 52 32 24 56 09 20.8	F R	4s	Rouge, marquée "NA8".	Saisonnier. Carte:5179 Éd. 08/04 (N04-146)
271.5	Groves Island Tickle -- Bouée lumineuse NA10	52 32 11.8 56 10 46	F R	4s	Espar rouge, marquée "NA10".	Saisonnier. Carte:5179 Éd. 08/04 (N04-151)

PARTIE 5 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
272	Groves Island Tickle - Bouée lumineuse Sud NA9	Côté Est du chenal. 52 32 07 56 09 33.3	F G	4s	Verte, marquée "NA9".	Saisonnier. Carte:5179 Éd. 08/04 (N04-145)
331.9	Black Rock Sunker - Bouée lumineuse DLB2	49 38 13.3 55 46 00.9	F R	4s	Espar rouge, marquée "DLB2".	Saisonnier. Carte:4592 Éd. 08/04 (N04-141)
375.1	Pikes Arm #1 - Bouée lumineuse DPA2	49 38 56 54 34 00	Q R	1s	Espar rouge, marquée "DPA2".	Saisonnier. Carte:4862 Éd. 08/04 (N04-136)
375.2	Pikes Arm # 2 - Bouée lumineuse DPA1	49 38 54 54 34 12	Q G	1s	Espar verte, marquée "DPA1".	Saisonnier. Carte:4862 Éd. 08/04 (N04-137)
375.34	Pikes Arm # 3 - Bouée lumineuse DPA4	49 38 55 54 34 22	F R	4s	Espar rouge, marquée "DPA4".	Saisonnier. Carte:4862 Éd. 08/04 (N04-135)
375.43	Pikes Arm # 4 - Bouée lumineuse DPA3	49 38 56 54 34 28	F G	4s	Espar verte, marquée "DPA3".	Saisonnier. Carte:4862 Éd. 08/04 (N04-134)
375.5	Pikes Arm # 5 - Bouée lumineuse DPA6	49 38 56 54 34 36	F R	4s	Espar rouge, marquée "DPA6".	Saisonnier. Carte:4862 Éd. 08/04 (N04-139)
375.6	Pikes Arm # 6 - Bouée lumineuse DPA5	49 38 51 54 34 41	F G	4s	Espar verte, marquée "DPA5".	Saisonnier. Carte:4862 Éd. 08/04 (N04-142)
375.7	Pikes Arm # 7 - Bouée lumineuse DPA8	49 38 39 54 34 48	Q R	1s	Espar rouge, marquée "DPA8".	Saisonnier. Carte:4862 Éd. 08/04 (N04-138)
375.8	Pikes Arm # 8 - Bouée lumineuse DPA7	49 38 34 54 34 53	Q G	1s	Espar verte, marquée "DPA7".	Saisonnier. Carte:4862 Éd. 08/04 (N04-140)
441.4	Long Toms Cove Rock - Bouée lumineuse JCG2	48 25 58.2 53 50 32.4	F R	4s	Espar rouge, marquée "JCG2".	Saisonnier. Carte:4855 Éd. 08/04 (N04-103)
441.5	Shag Island Rock - Bouée lumineuse JCG3	48 23 13.8 53 53 36	F G	4s	Espar verte, marquée "JCG3".	Saisonnier. Carte:4855 Éd. 08/04 (N04-102)
442	Big Rock - Bouée lumineuse JC6	48 26 12 54 00 06	F R	4s	Rouge, marquée "JC6".	Saisonnier. Carte:4855 Éd. 08/04 (N04-106)
442.1	Chaffey's Rock - Bouée lumineuse JC2	48 31 04.2 53 45 45	F R	4s	Espar rouge, marquée "JC2".	Saisonnier. Carte:4855 Éd. 08/04 (N04-104)

PARTIE 5 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

442.15	Wolf Island - Bouée lumineuse JSB4	48 29 06 53 38 42	F R	4s	Espar rouge, marquée "JSB4".	Saisonnier. Carte:4855 Éd. 08/04 (N04-100)
442.16	Mustard Gull Island Rock - Bouée lumineuse JSB2	48 31 40.8 53 38 18	F R	4s	Espar rouge, marquée "JSB2".	Saisonnier. Carte:4855 Éd. 08/04 (N04-101)
442.17	Chance Cove Ledge - Bouée lumineuse JSB	48 33 21 53 36 21	F (2+1) R	6s	Rouge, verte et rouge, marquée "JSB".	Saisonnier. Carte:4855 Éd. 08/04 (N04-099)
442.18	Clay Cove Rock - Bouée lumineuse JT1	48 35 24 53 47 54	F G	4s	Espar verte, marquée "JT1".	Saisonnier. Carte:4855 Éd. 08/04 (N04-105)
469.21	Northern Point Rock - Bouée lumineuse TW1	47 57 45 53 20 06	F G	4s	Espar verte, marquée "TW1".	Seasonal. Carte:4850 Éd. 08/04 (N04-107)
469.22	Winterton Shoal - Bouée lumineuse TW2	47 57 23 53 19 59	F R	4s	Espar rouge, marquée "TW2".	Seasonal. Carte:4850 Éd. 08/04 (N04-108)

ATLANTIQUE

626	Port Bickerton - Bouée lumineuse intérieure VC10	45 05 33.5 61 43 10.5	F R	4s	Espar rouge, marquée "VC10".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4234 Éd. 08/04 (G04-086)
626.5	Port Bickerton - Bouée lumineuse VD2	45 05 43 61 42 57	F R	4s	Espar rouge, marquée "VD2".	Saisonnier. Carte:4234 Éd. 08/04 (G04-088)
627	Port Bickerton - Bouée lumineuse extérieure VC3	45 05 34 61 42 41	F G	4s	Espar verte, marquée "VC3".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4234 Éd. 08/04 (G04-089)
662.7	Dover Harbour - Bouée lumineuse PQ9	45 16 33 61 01 14.6	F G	4s	Espar verte, marquée "PQ9".	Saisonnier. Carte:4233 Éd. 08/04 (G04-090)
675	Canso Harbour, brise-lames - Bouée de bifurcation lumineuse PCA	NW. de l'extrémité du brise-lames. 45 20 19.5 60 59 09.8	F (2+1) R	6s	Espar rouge, verte et rouge, marquée "PCA".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4281 Éd. 08/04 (G04-091)
680.2	Hart Island - Bouée lumineuse PC6	NW. de l'île. 45 20 45.7 60 59 28.2	Q R	1s	Espar rouge, marquée "PC6".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4281 Éd. 08/04 (G04-092)

PARTIE 5 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

696.5	Premier Shoal - Bouée lumineuse CL4	45 36 47.3 61 22 10.6	F R	4s	Espar rouge, marquée "CL4".	Saisonnier. Carte:4306 Éd. 08/04 (G04-104)
716	Mouse Island - Bouée lumineuse CJ5	45 29 46.4 60 57 49.8	Q G	1s	Espar verte, marquée "CJ5".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4308 Éd. 08/04 (G04-093)
716.1	Mouse Island - Bouée lumineuse CJ6	45 29 46.3 60 57 46.6	Q R	1s	Espar rouge, marquée "CJ6".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4308 Éd. 08/04 (G04-094)
717	Petit-de-Grat Harbour - Bouée lumineuse CJ9	45 29 55.2 60 57 40.5	F G	4s	Espar verte, marquée "CJ9".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4308 Éd. 08/04 (G04-095)
720	Marchant Ledge - Bouée lumineuse CJ18	Côté Ouest de l'inlet, extrémité du brise-lames. 45 30 11.6 60 57 42.2	F R	4s	Espar rouge, marquée "CJ18".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4308 Éd. 08/04 (G04-096)
760	Battery Shoal - Bouée lumineuse JT11	45 54 30.4 59 58 21.7	F G	4s	Espar verte, marquée "JT11".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4376 Éd. 08/04 (G04-097)
771.5	Glace Bay - Bouée lumineuse extérieure KV1	46 12 30 59 56 21	F G	4s	Espar verte, marquée "KV1".	Saisonnier. Carte:4170 Éd. 08/04 (G04-098)
779.4	Northwest Bar - Bouée lumineuse SD2	46 12 36 60 14 15.4	Q R	1s	Espar rouge, marquée "SD2".	Saisonnier. Carte:4266 Éd. 08/04 (G04-099)
785.5	Barachois - Bouée lumineuse S14	Entrée de la crique. 46 09 32.8 60 12 53	F R	4s	Espar rouge, marquée "S14".	Saisonnier. Carte:4266 Éd. 08/04 (G04-100)
786	Battery Point - Bouée lumineuse S15	Au large de la pointe. 46 08 53.5 60 12 26.5	F G	4s	Espar verte, marquée "S15".	Saisonnier. Carte:4266 Éd. 08/04 (G04-101)
787	Shingle Point - Bouée lumineuse S18	Bordure du haut- fond. 46 08 27.7 60 12 13.7	F R	4s	Espar rouge, marquée "S18".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4266 Éd. 08/04 (G04-102)
788	Sydney Harbour, bras Sud - Bouée lumineuse S21	46 07 49 60 12 11.5	F G	4s	Espar verte, marquée "S21".	Saisonnier. Carte:4266 Éd. 08/04 (G04-103)

PARTIE 5 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
ATLANTIQUE							
790	Entrée de Little Bras d'Or - Bouée à cloche lumineuse U1	46 19 27.2 60 16 33.6	F G	4s	Verte, marquée "U1".	Saisonnier. Carte:4367 Éd. 08/04 (G04-081)
791	Alder Point - Bouée lumineuse U4	Entrée du Petit Bras d'Or, à l'Ouest de la pointe. 46 18 56.2 60 17 05.2	Q R	1s	Rouge, marquée "U4".	Saisonnier. Carte:4276 Éd. 08/04 (G04-082)
791.5	Entrée de Little Bras d'Or - Bouée lumineuse U9	46 18 46.2 60 17 05.2	F G	4s	Verte, marquée "U9".	Saisonnier. Carte:4276 Éd. 08/04 (G04-083)
794.2	McCreadyville - Bouée lumineuse U12	46 18 38.7 60 17 07.4	F R	4s	Rouge, marquée "U12".	Saisonnier. Carte:4276 Éd. 08/04 (G04-084)
813.5	Bone Shoal - Bouée lumineuse A2	46 05 19.5 60 44 27.5	F R	4s	Espar rouge, marquée "A2".	Saisonnier. Carte:4278 Éd. 08/04 (G04-105)
814	Bone Island - Bouée lumineuse A3	Extrémité Nord du haut-fond, au large de l'île Bone. 46 05 03.6 60 44 52.5	F G	4s	Espar verte, marquée "A3".	Saisonnier. Carte:4278 Éd. 08/04 (G04-106)
815.3	Stony Shoal - Bouée lumineuse A4	46 04 54.5 60 46 18.4	F R	4s	Espar rouge, marquée "A4".	Saisonnier. Carte:4278 Éd. 08/04 (G04-107)
816	Brian Point - Bouée lumineuse A9	Au large de la pointe. 46 03 38.2 60 51 56.3	F G	4s	Espar verte, marquée "A9".	Saisonnier. Carte:4278 Éd. 08/04 (G04-108)
817	Maclvers Point - Bouée lumineuse A11	Au Nord de la pointe. 46 02 27.2 60 55 33.3	Q G	1s	Espar verte, marquée "A11".	Saisonnier. Carte:4278 Éd. 08/04 (G04-109)
818	Maclvers Point - Bouée lumineuse Ouest A13	À l'Ouest de la pointe. 46 02 12.2 60 55 40	F G	4s	Espar verte, marquée "A13".	Saisonnier. Carte:4278 Éd. 08/04 (G04-110)
818.5	Maclvers Point - Bouée lumineuse A14	46 02 05.4 60 55 47.7	Q R	1s	Espar rouge, marquée "A14".	Saisonnier. Carte:4278 Éd. 08/04 (G04-111)
819	Maclvers Point - Bouée lumineuse A16	46 01 58.7 60 55 58.3	Q R	1s	Espar rouge, marquée "A16".	Saisonnier. Carte:4278 Éd. 08/04 (G04-112)
822	Maclvers Bank East - Bouée lumineuse A17	46 01 48.7 60 56 18.3	F G	4s	Espar verte, marquée "A17".	Saisonnier. Carte:4278 Éd. 08/04 (G04-113)

PARTIE 5 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

823	Maclvers Bank - Bouée lumineuse A19	46 01 35.4 60 56 54.3	Q G	1s	Espar verte, marquée "A19".	Saisonnier. Carte:4278 Éd. 08/04 (G04-114)
828	Donald Williams Point - Bouée lumineuse A22	NE. de la pointe. 46 00 39.1 60 57 34.1	FI R	4s	Espar rouge, marquée "A22".	Saisonnier. Carte:4278 Éd. 08/04 (G04-115)
829	Eel Shoal - Bouée lumineuse A25	Extrémité Ouest du haut-fond. 46 00 20.3 60 57 43	FI G	4s	Espar verte, marquée "A25".	Saisonnier. Carte:4278 Éd. 08/04 (G04-116)
836.1	Poor Point - Bouée lumineuse D1	45 46 40.5 60 56 29	FI G	4s	Espar verte, marquée "D1".	Saisonnier. Carte:4279 Éd. 08/04 (G04-117)
837	Paddle Shoal - Bouée lumineuse DA2	45 48 17.4 60 57 49.4	FI R	4s	Espar rouge, marquée "DA2".	Saisonnier. Carte:4279 Éd. 08/04 (G04-118)
839	Kelly Shoals - Bouée lumineuse Q35	À l'Ouest des hauts- fonds. 45 46 10.6 60 49 25.7	FI G	4s	Espar verte, marquée "Q35".	Saisonnier. Carte:4279 Éd. 08/04 (G04-119)
841.5	Scotts Island - Bouée lumineuse Q43	À l'Ouest de l'île. 45 41 32.2 60 48 30.9	FI G	4s	Espar verte, marquée "Q43".	Saisonnier. Carte:4275 Éd. 08/04 (G04-120)
868	La Pointe (Chéticamp Island)	À l'extrémité du quai. 46 36 10.5 61 03 11.3	FI R	5s	4.2	2	Tour à claire-voie, partie inférieure fermée. 3.4	Lum. 1 s; obs. 4 s. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte:4449 Éd. 08/04 (G04-137)
880	Spithead - Bouée lumineuse VK9	À l'Est de Spithead. 45 59 43.2 61 32 50.6	FI G	4s	Espar verte, marquée "VK9".	Saisonnier. Carte:4448 Éd. 08/04 (G04-085)
916.2	Caribou Harbour - Bouée lumineuse SS12	45 44 51.5 62 40 55.5	Q R	1s	Espar rouge, marquée "SS12".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4483 Éd. 08/04 (G04-079)
1028.2	West Point, quai	Extrémité du quai. 46 37 05.6 64 22 17.7	LFI G	8s	6.6	7	Tour à claire-voie carrée. 5.3	Lum. 3 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte:4905 Éd. 08/04 (G04-136)
1306.2	Caraquet Channel - Bouée lumineuse EM4	47 51 10.2 64 46 16.6	FI R	4s	Espar rouge, marquée "EM4".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4913 Éd. 08/04 (G04-122)

PARTIE 5 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

1307	Caraquet Channel - Bouée lumineuse EM7	47 50 16.5 64 47 37.4	F G	4s	Espar verte, marquée "EM7".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	Carte:4913 Éd. 08/04 (G04-123)
1308	Caraquet Channel - Bouée lumineuse EM8	Côté NW. du chenal. 47 49 56.6 64 48 08	F R	4s	Espar rouge, marquée "EM8".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	Carte:4913 Éd. 08/04 (G04-124)
1308.5	Caraquet Channel - Bouée lumineuse EM10	47 49 37 64 49 00	Q R	1s	Espar rouge, marquée "EM10".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	Carte:4913 Éd. 08/04 (G04-125)
1312	Caraquet Harbour - Bouée lumineuse EM18	47 48 28.4 64 52 14.3	F R	4s	Espar rouge, marquée "EM18".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	Carte:4913 Éd. 08/04 (G04-126)
1313	Caraquet Harbour - Bouée lumineuse Est EM20	NE. de Middle Caraquet. 47 48 25.1 64 52 39.6	F R	4s	Espar rouge, marquée "EM20".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	Carte:4913 Éd. 08/04 (G04-127)
1317	Caraquet Harbour - Bouée lumineuse Ouest EM23	Au Sud de l'île Caraquet. 47 48 24.7 64 53 34.6	F G	4s	Espar verte, marquée "EM23".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	Carte:4913 Éd. 08/04 (G04-128)
1318	Caraquet Harbour - Bouée lumineuse EM28	SW. de l'île Caraquet. 47 48 22 64 54 17	Q R	1s	Espar rouge, marquée "EM28".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	Carte:4913 Éd. 08/04 (G04-129)
1320.5	Caraquet Island - Bouée lumineuse EN5	47 49 27 64 55 00	F G	4s	Espar verte, marquée "EN5".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	Carte:4913 Éd. 08/04 (G04-130)
1321.5	Caraquet Harbour - Bouée lumineuse EN9	47 48 48 64 54 11	Q G	1s	Espar verte, marquée "EN9".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	Carte:4913 Éd. 08/04 (G04-131)
1322.5	Maisonnette Ledge - Bouée lumineuse EN	À l'Est des roches. 47 50 42.2 64 55 15.6	Mo(A) W	6s	Espar à bandes verticales rouges et blanches, marquée "EN".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	Carte:4913 Éd. 08/04 (G04-132)
1343.2	Dalhousie Harbour - Bouée lumineuse EX2	NE. de l'île Dalhousie. 48 04 25.3 66 21 25.8	Q R	1s	Espar rouge, marquée "EX2".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	Carte:4426 Éd. 08/04 (G04-133)

PARTIE 5 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

1343.4	Dalhousie Harbour - Bouée lumineuse EX6	48 04 25.5 66 21 55.9	F R	4s	Espar rouge, marquée "EX6".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	Carte:4426 Éd. 08/04 (G04-134)
1494	Entrée de Havre- aux-Maisons - Bouée lumineuse YE2	Entrée du chenal. 47 23 09.1 61 50 27.5	F R	4s	Rouge, marquée "YE2".	Saisonnier.	Carte:4951 Éd. 08/04 (L04-082)
1494.2	Havre-aux- Maisons - Bouée lumineuse YE4	47 23 26.8 61 50 26.1	F R	4s	Rouge, marquée "YE4".	Saisonnier.	Carte:4955 Éd. 08/04 (L04-077)
1494.4	Havre-aux- Maisons - Bouée lumineuse YE6	47 23 37.9 61 50 17.4	F R	4s	Rouge, marquée "YE6".	Saisonnier.	Carte:4955 Éd. 08/04 (L04-096)
1494.5	Havre-aux- Maisons - Bouée lumineuse YE5							Rayer du Livre.	Carte:4955 Éd. 08/04 (L04-099)
1494.6	Havre-aux- Maisons - Bouée lumineuse YE9	47 23 50.3 61 50 20.4	F G	4s	Verte, marquée "YE9".	Saisonnier.	Carte:4955 Éd. 08/04 (L04-098)
1494.81	Havre-aux- Maisons - Bouée lumineuse YE10	47 23 59.7 61 50 20.7	F R	4s	Rouge, marquée "YE10".	Saisonnier.	Carte:4955 Éd. 08/04 (L04-078)
1494.91	Havre-aux- Maisons - Bouée lumineuse YE12	47 24 06.5 61 50 22.7	F R	4s	Rouge, marquée "YE12".	Saisonnier.	Carte:4955 Éd. 08/04 (L04-081)
1494.92	Havre-aux- Maisons - Bouée lumineuse YE14	47 24 14 61 50 24.3	F R	4s	Rouge, marquée "YE14".	Saisonnier.	Carte:4955 Éd. 08/04 (L04-079)
1672.4	Quai de Pointe Noire - (La Relance) - alignement	50 09 33.9 66 27 37.4	Iso R	2s	Mât cylindrique, marque de jour rouge, bande verticale blanche.	Visible sur l'alignement. Entretenu par le Port de Sept-Îles. À longueur d'année.	
1672.5		192°42' 272m du feu antérieur.	Iso R	2s	Côté d'un silo, marque de jour rouge, bande verticale blanche.	Visible sur l'alignement. Entretenu par le Port de Sept-Îles. À longueur d'année.	Carte:1220 Éd. 08/04 (L04-193, 194)

PARTIE 5 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

1678 H2002	Port-Cartier - alignement	50 02 09.2 66 46 49.9	F G	50.7	Tour à claire-voie, marque de jour-losange jaune, croix noire.	Visible sur l'alignement. Entretenu par la compagnie minièrè Québec Cartier. À longueur d'année.
1679 H2002.1		016°34' 513.2m du feu antérieur.	F G	88.4	Tour à claire-voie, marque de jour rectangulaire orange, bande verticale noire.	Visible sur l'alignement. Entretenu par la compagnie minièrè Québec Cartier. À longueur d'année.
						23.2		Carte:1226 Éd. 08/04 (L04-195)
1681 H2000	Entrée de Port- Cartier - Feu Est	50 01 43.6 66 46 56.1	Fl R	3s	12.5	6	Mât cylindrique. 4.9	Lum. 0.5 s; obs. 2.5 s. Fonctionne de nuit seulement. Entretenu par la compagnie minièrè Québec Cartier. À longueur d'année.
								Sifflet - Son 3 s; sil. 27 s. Carte:1226 Éd. 08/04 (L04-196)
1692.5 H2027	Godbout, quai	Sur le quai du traversier. 49 19 21.2 67 35 28	F R	11.3	Tour à claire-voie carrée. 7.6	Fonctionne de nuit seulement. Entretenu par la Société des traversiers du Québec. À longueur d'année.
								Carte:1236 Éd. 08/04 (L04-202)
1712 H2051	Anse du Moulin - alignement	À l'Est des silos. 49 15 16.3 68 08 03.7	F R	36.3	Mât, marque de jour blanche, bande verticale rouge.	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. Entretenu par la Cie des céréales Cargill Ltée. À longueur d'année.
1713 H2051.1		237°18' 229.4m du feu antérieur.	F R	67.4	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 4.4	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. Entretenu par la Cie des céréales Cargill Ltée. À longueur d'année.
								Carte:1226 Éd. 08/04 (L04-203, 204)
1714 H2052	Anse du Moulin, entrée - alignement	Près de l'extrémité Ouest du bassin d'amarrage. 49 14 51.3 68 08 17.2	Fl R	4s	34.1	Réservoir, marque de jour carrée orange, bande verticale blanche.	Entretenu par la Société Alcoa. À longueur d'année.
1715 H2052.1		239°17' 182.2m du feu antérieur.	Iso R	6s	59.6	Base de béton, marque de jour carrée orange, bande verticale blanche.	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. Entretenu par la Société Alcoa. À longueur d'année.
								Carte:1226 Éd. 08/04 (L04-215)
1715.7 H2055	Traversier de Baie- Comeau	49 14 03.3 68 07 56.5	F R	5.2	7	Tour carrée. 3.0	Fonctionne de nuit seulement. Entretenu par la Société des traversiers du Québec. À longueur d'année.

Carte:1226
Éd. 08/04 (L04-214)

PARTIE 5 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

1760 H2147	Île Verte (extrémité Est)						Rayer du Livre.
							Carte:1235 Éd. 08/04 (L04-107)
2108	Pointe des Ormes - Bouée lumineuse C70	46 18 05.4 72 34 36.1	F R	4s	Espar rouge, marquée "C70". (Espar d'hiver). À longueur d'année.
							Carte:1313 Éd. 08/04 (L04-124)
2111 H2398.4	Port Saint- François, quai	Sur le quai. 46 16 21 72 37 09.6	FI Y	5s	8.7	Mât cylindrique. 5.0 Lum. 1 s; obs. 4 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
							Carte:1312 Éd. 08/04 (L04-219)
2182.2 H2427	Marina de Sorel - alignement aval	46 03 03.5 73 05 31.8	F G	6.7	Mât cylindrique blanc. Visible sur l'alignement. Entretenu par la Marina de Sorel Inc. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
2182.3 H2426.9		095°03' 160.9m du feu antérieur.	F G	8.1	Mât cylindrique jaune. Visible sur l'alignement. Entretenu par la Marina de Sorel Inc. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
							Carte:1312 Éd. 08/04 (L04-245, 246)
2183.3 H2427	Marina de Sorel - alignement amont	46 03 03.5 73 05 31.8	F G	6.7	Mât cylindrique. Visible sur l'alignement. Entretenu par la Marina de Sorel Inc. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
2183.4 H2427.1		229°10' 138.3m du feu antérieur.	F G	8.1	Mât cylindrique jaune. Visible sur l'alignement. Entretenu par la Marina de Sorel Inc. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
							Carte:1312 Éd. 08/04 (L04-247, 248)

Eaux Intérieures

544.4	Port Weller - alignement	Entrée du canal Welland. 43 13 23.5 79 12 59.7	Iso Y	2s	16.5	Mât orange. Entretenu par l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Saisonnier.
544.5		180° 906.8m du feu antérieur.	F R Y G	32.0	Tour à claire-voie orange. Rouge de 177°30' à 179°40'; jaune de 179°40' à 180°20' par le S.; vert de 180°20' à 182°30'. Le secteur jaune indique la route à suivre. Entretenu par l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Saisonnier.
							Carte:2042 Éd. 08/04

PARTIE 5 – Édition 08/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES

550.77	<i>Bouée lumineuse WC37</i>	43 03 38 79 12 42	<i>F G</i>	4s	<i>Espar verte, marquée "WC37".</i>	<i>Saisonnier.</i> Carte:2042 Éd. 08/04 (B04-031)
844	<i>New Bank - Bouée lumineuse TN2</i>	44 36 47.9 80 20 04	<i>F R</i>	4s	<i>Espar rouge, marquée "TN2".</i>	<i>(Espar d'hiver). Saisonnier.</i> Carte:2283 Éd. 08/04 (D04-031)
1368.6	<i>Long Shoal - Bouée lumineuse Ouest SS11</i>	<i>Extrémité SW. du haut-fond. 44 22 14 79 29 59</i>	<i>F G</i>	4s	<i>Espar verte, marquée "SS11".</i>	<i>Saisonnier.</i> Carte:2028 Éd. 08/04 (D04-069)
1368.7	<i>Long Shoal - Bouée lumineuse Est SS9</i>	<i>Extrémité NE. du haut-fond. 44 22 31 79 29 21</i>	<i>F G</i>	4s	<i>Espar verte, marquée "SS9".</i>	<i>Saisonnier.</i> Carte:2028 Éd. 08/04 (D04-070)
1371	<i>Trout Shoal - Bouée lumineuse S323</i>	<i>Extrémité Nord du lac, SW. du haut- fond. 44 32 26 79 21 06</i>	<i>F G</i>	4s	<i>Espar verte, marquée "S323".</i>	<i>Saisonnier.</i> Carte:2028 Éd. 08/04 (D04-071)
1597.5	<i>Catfish Creek - Bouée lumineuse D1</i>	52 05 32 97 03 24	<i>F G</i>	4s	<i>Espar verte, marquée "D1".</i>	<i>Saisonnier.</i> Carte:6267 Éd. 08/04

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.